

## Collectif Citoyen : «elles» et «ils» s'engagent !



### ÉDUCATION P. 6 à 7



Résultats  
de l'enquête  
cantine

### CULTURE P. 10



La « Garde »  
en héritage...  
du grand-père  
au petit fils.

### SOLIDARITÉ P. 16



Les 24 heures  
de la solidarité

# SOMMAIRE

## HOMMAGE

Edgard Proville nous a quitté p. 3

## ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Travailler dans une entreprise à taille humaine / Axa Assurance p. 4
- Le grand magasin des petits / K'naille p. 4
- Mobesta choisit Bully pour grandir / Mobesta p. 5
- O'mieux-être, des mots sur les maux p. 5
- Les créations sucrées originales / KREKA p. 5

## ÉDUCATION

Les résultats de l'enquête de satisfaction sur la restauration scolaire p. 6-7

## JEUNESSE & SPORTS

- Inscriptions aux Centres de Loisirs p. 8
- La marche, une activité pour tous p. 9
- Question aux adhérents p. 9

## CULTURE

- Achille et Guillaume, la garde en héritage p. 10
- "The british Army in Bully", les Anglais s'invitent en avril p. 10
- Le bassin minier terre de résidence p. 11

## RÉTROSPECTIVE

- Événements marquants p. 12-14
- Cérémonie des vœux p. 14

## CITOYENNETÉ

- Le Collectif Citoyen, une association qui s'engage p. 15
- Questions au Collectif Citoyen p. 15

## SOLIDARITÉ

- 24 heures de la solidarité p. 16
- Questions à Virgil Chiarello p. 16

## LOGEMENT

- Des aides pour la rénovation p. 17
- Questions à Patrick Leroy p. 17

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Changements de tarifs, attention aux contraventions p. 18
- Pour que notre ville soit propre... p. 18
- Notre ville pionnière avec la participation citoyenne p. 19

## INFORMATIONS PUBLIQUES

- Pour le rétablissement de la double part p. 20
- La TNT passe à la HD p. 21
- Enquête INSEE p. 20

## TRIBUNE LIBRE

## ÉTAT CIVIL

P. 3

P. 4

P. 6

P. 8

P. 10

P. 12

P. 15

P. 16

P. 17

P. 18

P. 20

P. 22

P. 23

# LE MOT DU MAIRE

Le nombreux public présent à la réception des vœux du début d'année a chanté à tue-tête la célèbre chanson de Charles Trenet, « y'a d'la joie ». Une façon d'exprimer notre volonté de retrouver un certain optimisme en cette période difficile.

L'optimisme ne manque pas au sein de l'équipe municipale. Comme en témoignent les chantiers que nous lançons cette année : l'élaboration d'un plan de propreté, la création d'une plateforme de services pour les séniors et le renouvellement de nos instances de concertation et de dialogue. Des projets concrets que nous mènerons avec nos services municipaux et avec vous, pour améliorer votre quotidien.

Un optimisme partagé par les premiers adhérents du Collectif Citoyen qui s'est constitué pour renforcer le « vivre ensemble » dans notre commune. Un optimisme porté par les nouveaux commerçants et entrepreneurs qui ont fait le choix de créer leur activité dans notre commune, parce qu'ils croient en son potentiel. Un optimisme qui s'affiche sur les visages des bénévoles associatifs qui ne baissent jamais les bras pour faire vivre leurs activités et permettre à leurs adhérents de passer de bons moments.

Oui, les temps sont durs, l'actualité nous le rappelle malheureusement trop souvent, mais je crois en notre capacité collective à agir, ici chez nous, pour créer les conditions d'une vie meilleure pour tous et forger un bien vivre ensemble partagé, comme le démontre ce nouveau numéro de notre journal municipal.

François Lemaire



Directeur de la publication : François LEMAIRE / Rédaction : Stéphane DENDAUW, Emilie TKAC et Karine VERHEYDE / Crédit photos : Ville de Bully-les-Mines / Dépôt légal : A parution / Conception : Agence AUDACE / Impression : Imprimerie de la Centrale - Parc d'Activités « les Oiseaux » Rue des Colibris 62302 LENS

Imprimé en 6500 exemplaires

## HOMMAGE



# Edgard Proville

37 ans au service de notre commune

C'est avec une immense tristesse que les élus du Conseil municipal et les nombreux Bullygeois qui le connaissaient ont appris la disparition d'Edgard Proville, décédé le 3 décembre dernier. Une grande figure de notre commune s'en est allée. Edgard Proville est entré dans la vie municipale bullygeoise à l'occasion des élections de mars 1977. Sous la mandature du Maire de l'époque, Jean Mallet, il siège alors en qualité de conseiller municipal.

Acteur déterminant du rapprochement des forces de Gauche, en sa qualité de Secrétaire de la section communiste, il soutient la candidature de Michel

Vancaille qui incarne la nouvelle génération à l'occasion des élections municipales de 1983. Il est alors élu conseiller municipal sous la première mandature du nouveau Maire, Michel Vancaille.

Il sera réélu en 1989, puis en 1995. Elu engagé de l'équipe municipale, il s'occupe entre autres des dossiers relatifs à la circulation, à l'animation, aux loisirs et au personnel communal. Suite aux élections de mars 2001, Michel Vancaille lui propose alors le poste de 6<sup>e</sup> adjoint qu'il accepte en charge de la circulation et les transports, la sécurité routière et les commissions de sécurité.

Suite à la démission de Michel Vancaille, le 31 janvier 2002, Edgard Proville conservera ses délégations auprès de François Lemaire, aux côtés duquel il sera réélu le 15 mars 2008. Monsieur Proville est alors 4<sup>e</sup> adjoint en charge d'accessibilité et circulation, transports, et membre du comité technique paritaire. N'ayant pas souhaité être candidat aux élections municipales de 2014, il décide de se consacrer pleinement à la vie associative et à sa famille qui l'a toujours soutenu dans son engagement municipal. Edgar était un homme dévoué, une voix qui portait dans l'assemblée municipale et dans notre commune. ▀



Aux côtés de Michel Vancaille à la Fête de l'école Suzanne Blin, en Juin 1995



Vœux à la population le 7 janvier 1996



Présentation de l'équipe municipale élue en mars 2001



Mobilisation des parents et des élus suite à la fermeture d'une classe à l'école Victoire Lampin, en septembre 2002



Cérémonie de remise des récompenses sportives, le 17 novembre 2003



Visite et distribution de cadeaux de Noël à la résidence Porebski, en décembre 2014



Fervent défenseur de notre Patois, Edgard Proville était membre des « Biaux Dijoux ». Dès sa création, il a participé au Fec'h'tival, ravi de pouvoir faire partager sa passion pour le Picard.

## François Pannecoucke > Travailler dans une ville à taille humaine !

Nouvel agent AXA à Bully-les-Mines, François Pannecoucke a succédé à Monsieur Lampin au 1<sup>er</sup> juillet. Il explique son implantation bullygeoise et son immersion dans le monde de l'assurance.

**BI : Monsieur Pannecoucke, vous étiez auparavant dans la banque avant de devenir assureur.**

FP : Je viens d'une famille de commerçants, j'ai habité à Bousbecque. J'ai été banquier avec un dernier poste de directeur d'agence en Normandie avant de devenir assureur. Techniquement ce sont deux métiers assez proches car

on a les mêmes problématiques aux mêmes étapes de la vie. La différence est que nous sommes assurés dès notre naissance, sans le savoir.

**BI : Pourquoi s'implanter à Bully ?**

FP : Je ne connaissais pas beaucoup mais j'avais déjà travaillé à La Bassée. Bully est une ville à taille humaine avec

un véritable cœur de ville, c'est un critère de choix car je suis attaché aux relations humaines. J'aime rencontrer les gens que j'assure. Nous avons un rôle social à jouer en s'occupant des gens qui ont des besoins, de vrais besoins ! L'assurance est un métier avec de nombreux concurrents mais on peut se développer, faire de la bancassurance, il faut se différencier avec une qualité de service.

**BI : Souhaitez-vous vous investir dans la vie commerçante.**

J'ai rencontré M. Vasseur de l'UCAB (UCAB : Union commerçante et artisanale de Bully-les-Mines) et je le reverrai en début d'année avec d'autres commerçants, il faut que nous fassions des événements, créer de l'animation. Il faut que nous convions les gens à venir chez nous avec des quinzaines commerciales, accueillir les gens avec le sourire. Il faut également que nous travaillions en réseau. Je suis convaincu que nous avons notre destin en main. ▶

Axa Assurances • 17 rue Roger Salengro,  
• 03 21 29 25 90



François Pannecoucke, ici avec son équipe, s'est installé à Bully-les-Mines le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

## K'naille, > Le grand magasin des petits

Un magasin spécialisé pour les enfants à Bully-les-Mines, c'est l'idée originale de Valérie Gareau et de son magasin K'naille, rue Salengro.



Chaussures, tee-shirts ou pantalons, Valérie Gareau propose une gamme complète pour les enfants.

Originaire de Hénin-Beaumont et forte d'une expérience riche et variée dans le milieu commercial, Valérie Gareau avait envie de créer son entreprise, son commerce pour y mettre en forme ses envies. Si son choix se porte d'emblée sur l'environnement vestimentaire, elle s'oriente également rapidement sur les petits « car il n'y en avait pas de magasin spécialisé à Bully-les-Mines et ça démarre bien », une implantation encouragée par ses relations, « le gérant du magasin

Scandal qui est un ami m'a conseillé de venir à Bully-les-Mines ». Le nom K'naille est aussi un clin d'œil évident à son petit-fils : « Il est venu à l'ouverture et il était très fier ».

### Des cartes cadeaux

Dans un cadre cosy avec télé « pour que les enfants se sentent chez eux », la commerçante spécialisée dans le 0 à 16 ans (fille et garçon) commercialisent

des marques reconnues et gère pour l'instant seule son magasin. Toutefois, cette néo-bullygeoise a déjà de nouveaux projets pour l'avenir. Elle propose déjà des cartes cadeaux : « J'aimerais vendre des jeux, des cordes à sauter, des jeux indémodables ». Avant pourquoi pas de se développer encore ! ▶

K'naille • 72 Rue Salengro  
• 03 21 37 71 55 • Également sur Facebook

## Mobesta choisit Bully pour grandir

C'est dans une ancienne maison particulière de la rue Sagnol que l'entreprise Mobesta a choisi d'écrire son avenir.



Sébastien Bochu s'est installé dans ses nouveaux locaux en mai 2015.

Sébastien Bochu, son fondateur a eu le coup de cœur : « Je connais bien le quartier, mes trois enfants ont été à l'école des Colibris ». L'ingénieur de formation s'est lancé dans la création de son bureau d'études il y a 3 ans dans une pépinière d'entreprise. Bully lui a semblé être le bon endroit pour grandir : « Nous sommes trois, avec Martin ingénieur et Arnaud, dessinateur-projeteur, ils ont fait leur stage d'étude chez moi, je les ai embauchés à la fin de leurs études. Nous avions besoin d'ajuster nos locaux à nos besoins ».

### Des projets et des renforts

Des renforts bienvenus afin de couvrir les missions de Mobesta : « Nous travaillons sur la maîtrise d'œuvre en tant que bureau d'études : voirie, assainissement, hydraulique urbaine ».

La jeune entreprise répond aux investisseurs privés comme aux appels d'offres publics « parfois nous candidotons en commun avec d'autres spécialistes au sein d'équipe pluridisciplinaire ». Bassin minier, littoral et même quelques incursions en Picardie confirment à Sébastien Bochu son choix bullygeois : « Ici, je suis près de tout avec un accès rapide à l'autoroute ». Mobesta accueillera bientôt une secrétaire car les projets ne manquent pas « mise de réseaux en sous-terrain, restructuration de voiries et des lotissements ». ▶

Mobesta • 28 rue Marcel Sagnol  
• 09 83 02 28 30 • sbochu@mobesta.fr

## Ô mieux-être, des mots sur les maux

En août 2015, Angélique Salenbier a ouvert son cabinet de développement personnel dans le centre-ville, rue Salengro.



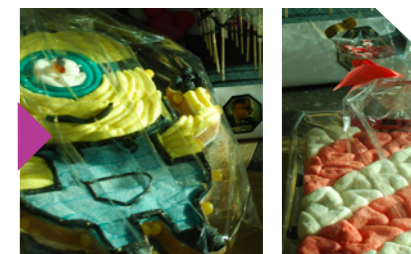
Angélique Salenbier est psychopraticienne certifiée.

Après des études de lettres et psychologie et une réussite dans le milieu commercial, cette nordiste de souche a souhaité réorienter sa vie professionnelle dans une direction qui lui convenait mieux : « C'est ma mission de vie, j'ai appris à me connaître et mon « Moi idéal » c'est d'aider en communiquant mes connaissances tout en rendant autonome les gens dans leurs problèmes ». Elle est certifiée en développement personnel auprès de SP ressources à Epinal où elle a poursuivi un cursus à raison de cinq jours par mois pendant un an. C'est à l'aide de l'autohypnose, de la programmation neurolinguistique, la communication non violente et bien sûr la thérapie qu'elle aide ses clients à transformer le mal-être en mieux-être, d'où le nom Ô mieux-être. La Bullygeoise cerne les limites de ses interventions ou tout du moins pas sans un suivi psychiatrique » Grâce à un bilan lors de la 1<sup>ère</sup> consultation, la psychopraticienne définit un plan d'action : le but étant de ne pas dépasser 10 séances. On ne cherche pas dans le coaching, à ôter le problème ou les émotions du client mais à le faire

vivre mieux en changeant son comportement face à ce qui le fait souffrir. Il n'y a pas de jugement, le champ d'action est très large : du manque de confiance en soi, au deuil, divorce, gestion du stress, comportements excessifs...La psychothérapeute amène au changement. « Je fais également des consultations à domicile mais je n'interviens pas auprès des enfants ayant moins de 15 ans Je sais également que certaines mutuelles remboursent les consultations ». ▶

Ô mieux-être • 35 rue Roger Salengro  
06 67 09 11 38 • www.psychotherapeute-angelique-salenbier.com  
• Également sur Facebook

## KREAKA > les créations sucrées originales



Un exemple des créations de KREAKA

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, Karine Piwonski a débuté son activité de création de gâteaux de bonbons sous le nom de KREAKA. Suite aux nombreuses sollicitations de parents et amis ayant détectés la fibre novatrice de cette Bullygeoise.

Les réalisations de KREAKA ne se réduisent pas au catalogue visible sur facebook. En effet, elle confectionne des produits sur mesure en fonction des demandes et du budget de chacun. Comptez 2 € par enfant ainsi qu'un supplément en fonction des figurines souhaitées. La gamme débute par les

brochettes de bonbons à 1 €, puis les gâteaux de 25 à 45 €. La Reine des Neiges, Car's, Mickey, Bateau Pirate, Moto, Star Wars font partie des sujets en vogue. Le succès des gâteaux de bonbons de KREAKA ne se limite pas à notre commune puisqu'elle les envoie depuis quelques mois à travers toute la France. La force de son activité : la qualité des bonbons utilisés, liée à la passion de la création. KREAKA vous propose des réalisations sucrées originales. ▶

N'attendez-plus et découvrez KREAKA sur sa page Facebook.

KREAKA • Karine Piwonski  
rue E. Rybski • 06 80 14 55 25

# Les résultats de l'enquête de satisfaction sur la restauration scolaire

En mai dernier, une enquête de satisfaction sur la restauration scolaire a été lancée auprès des familles bullygeoises. Cette enquête était composée d'un questionnaire adressé aux parents et d'un autre pour les enfants. Le taux de réponse s'élève à environ 30 % (13 % de parents et 17 % d'enfants). Ce qui témoigne de l'intérêt porté à cette démarche. Petit tour d'horizon des résultats.

## Les testeurs dans les cantines

Deux adultes (un homme et une femme) ont été envoyés dans les cantines de la ville pour tester les repas de vos cantines. Découvrez leurs impressions sur ces repas :

### La cantine Vasseur

Elle offre un cadre historique, l'ancien hôpital militaire est une véritable pépite préservée. La qualité du repas est très correcte, nous ne sommes plus face à la nourriture insipide qui nous était servie dans les cantines du passé. L'équilibre alimentaire des enfants est au cœur de la préparation des menus.



avons pu nous servir nous-mêmes. Le personnel encadrant nous confie que le fait de servir permet de gagner du temps pour le repas des enfants et d'éviter les conflits. De plus, les adultes invitent les enfants à goûter (même si ce n'est qu'une cuillerée), il s'agit d'une véritable éducation alimentaire menée repas après repas.

La mécanique des arrivées échelonnées école par école semble bien huilée. Lorsque toutes les classes sont installées le bruit est assez fort et fatigant. Nous tirons notre chapeau au personnel qui déjeune tous les midis, dans un cadre bruyant qui n'est pas un moment de tout repos. En tant qu'adultes nous

### La cantine du collège Anita Conti

Elle dispose d'un cadre plus contemporain et plus lumineux. Sur le système du self-service, nous pouvons choisir parmi trois entrées, trois desserts et deux plats (viandes ou poisson). Le pain est limité à deux tranches par personne pour éviter le gaspillage. Les sauces (mayonnaise et ketchup) ont disparu de l'environnement. La boisson unique est l'eau.



collégiens. L'architecture de la salle procure une sensation de calme, les bruits se dispersent.

Nous repérons que l'entrée qui remporte le plus franc succès est la tomate vinaigrette, un basique efficace pour ouvrir le repas. Les assiettes sont servies par les cuisiniers. Les enfants se servent en prenant l'assiette de leur choix. Ce jour-là, nous choisissons la viande (bavette) avec l'accompagnement d'haricots verts et frites. Nous sommes agréablement surpris par les assiettes qui repartent vides des légumes. Nous observons un espace dédié pour les écoles primaires et un espace pour les

Le point commun que nous notons pour les deux cantines, c'est le travail sur l'éducation alimentaire.

Les différences se portent au niveau de la forme (du bâtiment, la présentation des aliments).

Le principe est le même, les portions sont réalisées par les adultes pour les enfants. Si l'enfant a faim, il peut demander à être servi de nouveau.

Le cadre plus contemporain et ouvert de la cantine du collège paraît plus reposant. Cela étant dit, l'histoire de la salle Vasseur et sa conservation à travers le temps en font un bâtiment exceptionnel. ▽

### Vos suggestions ont été notées !

Les pistes d'amélioration que vous et vos enfants souhaitez dans les cantines ont été traitées avec grande attention, même si 68 % des enfants pensent qu'il n'y a rien à améliorer à la cantine. Voici les commentaires des utilisateurs de la cantine qui ont retenu l'attention :

- ✓ Réduire le bruit (cantine Vasseur),
- ✓ pouvoir se servir seul,
- ✓ meilleure cuisson des aliments,
- ✓ avoir plus de plats en sauce,
- ✓ organisation de pique-nique,
- ✓ moins de retard dans le transport à la cantine.
- ✓ avoir des fruits plus mûrs et d'autres boissons que de l'eau.

Concernant cette dernière suggestion, l'eau est la seule boisson servie à la cantine, car les boissons sucrées, gazeuses ne font pas partie des boissons autorisées dans les cantines publiques.

Les commentaires des parents rejoignent ceux des enfants concernant la configuration non adaptée de la salle Vasseur, du bruit trop présent lors des repas. Une étude attentive est en cours concernant la proposition de carte de pointage pour les enfants qui mangent tous les jours à la cantine. Les suggestions de faire découvrir des produits d'autres régions, pays, des produits bio et de proposer plus de produits frais et des menus à thème ont bien été transmises au personnel de la cantine. Désormais vous avez possibilité de découvrir la cantine Vasseur lors des journées porte ouverte organisées ponctuellement au cours de l'année.

### L'avis des parents

#### QUANTITÉ



- 78 % Bonne
- 10 % Excellent
- 8 % Passable
- 8 % Médiocre

Vous êtes 81 % des parents à faire confiance aux cantines sur le plan de la sécurité alimentaire de vos enfants, vous pensez à 50 % que vos enfants mangent en quantité suffisante le midi. Vos avis très positifs confirment que le restaurant scolaire assure l'équilibre alimentaire de vos chérubins. Les points positifs et négatifs que vous avez partagés avec les équipes serviront à améliorer l'offre de services du restaurant scolaire. Intéressons-nous aux chiffres clefs de l'enquête :

#### QUALITÉ



- 69 % Bonne
- 15 % Passable
- 8 % Excellent
- 8 % Médiocre

75 % des parents envoient leurs enfants à la cantine par obligation (activité professionnelle) 91 % pensent que le restaurant scolaire apporte aux enfants ce qu'il faut pour être en forme 72 % savent où trouver les menus Le niveau de satisfaction des parents concernant la qualité des repas. ▽

### L'avis de vos enfants

#### L'enquête auprès des enfants de CP/CE1

Sur les 8 questions, les enfants ont répondu majoritairement de façon positive. En effet, ils sont 46 % à manger des légumes, 50 % à aimer manger à la cantine et à manger des fruits ; 55 % à pouvoir prendre leur temps pour manger ; 60 % disent avoir suffisamment à manger, 62 % passent un bon moment lors des repas à la cantine et 77 % mangent des produits laitiers.

Une question n'est pas majoritairement positive. Lorsque nous demandons aux enfants si les repas sont bons, 47 % répondent parfois, 43 % répondent positivement, 9 % négativement et 1 % sans avis.

#### L'enquête auprès des enfants de CE2/CM1/CM2

Chez les plus grands les avis se distinguent légèrement, 45 % aiment manger à la cantine, 50 % passent un bon moment, 66 % pensent que les plats sont assez chauds et 32 % aimeraient avoir plus à manger.

Lorsque nous leur demandons leur avis sur la quantité et la qualité des menus, ils répondent à 70 % avoir suffisamment de légumes, et 61 % pensent qu'ils sont de bonne qualité. 80 % pensent que les fruits sont bons et 66 % déclarent que la quantité est suffisante. Concernant les produits laitiers, 73 % en mangent assez et 82 % confirment qu'ils sont bons. Pour les protéines, 79 % en mangent suffisamment et confirment la bonne qualité. À 90 % ils laissent un peu de nourriture dans leur assiette lorsqu'ils n'aiment pas (61 %), n'ont pas le temps de finir (20 %) ou se servent trop (13 %).

#### Que laissent-ils en majorité ? Les légumes à 36 %.

Quels sont les plats les moins aimés des enfants ? Les épinards, le chou, la salade, les haricots verts, la soupe, les pommes de terre froides, le poisson, les abats, le riz jaune et la cuisson des steaks. Le défi quotidien du personnel de cantines est de renouveler les menus proposés aux enfants en assurant un équilibre alimentaire semaine après semaine. Proposer des frites ou des fritures (poisson pané par exemple) au maximum trois fois toutes les trois semaines. Diversifier les recettes et les légumes pour les faire découvrir aux enfants. ▽

Désormais découvrez vos menus sur le facebook de la ville. Bientôt sur le site internet : [www.bullylesmines.fr](http://www.bullylesmines.fr)

Informations au Pôle Affaires Scolaires, 60 rue Roger Salengro, 03 21 45 48 43. ▽

## Bouger pendant les vacances

L'offre de services des centres de loisirs a été améliorée ces derniers mois, vous disposez désormais de deux semaines pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs municipaux. Quelques informations pratiques sur le fonctionnement pour faciliter l'inscription de vos enfants lors des vacances à venir.

### > Dates clefs des accueils de loisirs

Les accueils des vacances d'été du lundi 11 au vendredi 29 juillet, et du lundi 8 au vendredi 26 août (3 semaines d'inscription maximum par enfant).

#### Inscriptions :

du lundi 18 avril au mercredi 4 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Les inscriptions se déroulent à l'Espace Jeunesse, 60 rue Roger Salengro.

### Carnaval

Le vendredi 15 avril, départ du cortège de l'Hôtel de Ville à 14h, direction le stade Corbelle pour la kermesse des enfants.

### > CAJ (cité des Alouettes) et le Point Jeunes (Cité du Maréchal Leclerc)

Au-delà de 13 ans, les enfants ne vont plus aux Accueils de Loisirs, ils sont dirigés vers les Centres d'Accueil pour les Jeunes. Communément appelés CAJ, ces espaces permettent aux jeunes adolescents de se retrouver et de partager des activités sportives, culturelles et de participer à des voyages.

#### Inscriptions pour les séjours de vacances :

- Vacances d'été : à partir du samedi 4 juin à 14h. Toutes les inscriptions se déroulent sur place au CAJ ou au Point Jeunes.

#### Inscriptions pour les activités à la journée :

- Vacances d'hiver : à partir du samedi 6 février à 14h
- Vacances de printemps : à partir du samedi 2 avril à 14h
- Vacances d'été : à partir du samedi 2 juillet à 14h.

### > Un accueil sur mesure

Suite aux nombreuses années d'expériences des équipes du service jeunesse, les formules proposées aux familles ont été revues avec minutie pour répondre avec précision aux besoins des familles.

L'accueil de Loisirs des 3-6 ans (petite enfance) se déroulera à l'école Louis Lumière. Trois formules sont proposées avec des accueils et départs échelonnés :

- De 8h30 à 17h30, formule « journée »
- De 8h30 à 12h15, formule « matin »
- De 13h30 à 17h30, formule « après-midi »

L'accueil de Loisirs des 6-13 ans se déroulera au Complexe Sportif Marcel Becq. Deux formules sont proposées pour les vacances d'hiver et de printemps avec les accueils et départ échelonnés :

- De 8h30 à 12h, formule « matin »
- De 8h30 à 17h30, formule « journée »

Une seule formule sera proposée pour les vacances d'été avec les accueils et départ échelonnés :

- De 8h30 à 17h30. ▶

### Pièces à fournir pour les inscriptions

- 1 photographie de l'enfant
- Les attestations d'aides aux temps Libres de la CAF ou N° d'allocataire
- 1 certificat médical attestant que tous les vaccins sont à jour et que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la vie en collectivité.



Partenaires financiers

## Fernand et ses « grosses têtes »



Les enfants (ici à l'école Suzanne Blin) ont découvert le monde des Géants.

Le baptême du Géant Fernand aura bien lieu le 22 mai prochain. Dans le cadre de ces festivités, les enfants des écoles ont commencé à mettre la main à la pâte en ce début d'année 2016.

Début janvier, les élèves de CM1/CM2 des écoles bullygeoises ont reçu la visite des membres de l'association Mining associée aux équipes du Pôle Affaires Scolaires pour expliquer aux enfants la nature du géant Fernand, son histoire ainsi que la date de l'événement mais aussi ce qui leur était proposé.

L'association Mining recherche toujours des porteurs pour le Géant, si vous avez envie de rejoindre l'aventure, contactez Eric Ciszak au • 06 70 80 75 11

### Les grosses têtes au défilé

En l'état, les enfants vont pouvoir réaliser sur le temps des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) des « grosses têtes ». Les grosses têtes sont des réalisations en papier mâché qui se portent sur les épaules lors des carnivals, l'objectif est donc que chaque école confectionne une grosse tête de beau calibre et que les enfants par groupe de 3 ou 4 réalisent de petites « grosses têtes » sur les thèmes de leur choix. Celles-ci seront de sortie dans le défilé du 22 mai et portées par les enfants qui le souhaitent. ▶

## La section marche du club Léo Lagrange adepte du sport santé

Créé en septembre 2014 à l'initiative de quelques marcheurs désirant se regrouper, le club de marche du club Léo Lagrange n'a depuis, cessé de voir ses effectifs augmenter pour atteindre le nombre de 55 adhérents. Trois créneaux différents sont proposés en fonction des disponibilités et des demandes de chacun. Le lundi à 14h, Virgil Chiarello propose de marcher environ 9 km. Le jeudi, Virgil et Jean-Pierre Hayart proposent, toujours à 14h, une marche de 9 à 12 km en fonction de la difficulté du parcours choisi. Le dimanche matin, le rendez-vous est fixé à 9h pour une marche de deux heures environ, encadrée par Jean-Pierre. Le rendez-vous pour les trois créneaux est fixé sur le parking de la Maison des Associations, place Clémenceau. Un quatrième créneau est proposé le lundi. Encadré par Céline Rozé, il propose une marche douce de 6 km, en toute convivialité.

Habitué à marcher sur Bully et les environs, Jean-Pierre Hayart s'est naturellement proposé pour la reconnaissance des parcours, mettant à la disposition du club ses propres cartes de randonnées, glanées au fur et à mesure de ses sorties et des marches publiques organisées par les clubs artésiens. Chaque sortie est unique car les « encadrants » adaptent les trajets aux marcheurs présents, et aux saisons. Chacun est libre de faire ses propositions, sachant que chaque nouveau parcours est testé avant d'être proposé au groupe. Jean-Pierre a de suite adhéré à l'idée de club. « Il est difficile aujourd'hui d'aller marcher seul », explique-t-il « en



## Question aux adhérents

### Pourquoi avez-vous rejoint le club ?

« Comme tout le monde nous avons besoin de faire de l'exercice physique, mais nous n'étions pas assez motivées pour nous obliger à y aller seules. En groupe, c'est très convivial, on découvre la région. Nous apprécions la diversité des parcours et l'adaptabilité des encadrants en fonction des participants. En moyenne nous marchons maintenant entre 5 et 10 km mais avons besoin d'un guide car nous n'avons pas le sens de l'orientation ».

Josette et Catherine

« On se promenait déjà toutes les deux quelques fois mais maintenant que nous sommes à la retraite, nous sommes plus disponibles. Le dimanche matin nous marchons à Mazingarbe, comme avant mais en plus nous venons le jeudi et quelques fois le lundi, ça nous permet de marcher plus en découvrant de nouveaux paysages. Nous faisons 7 km, maintenant nous pouvons en faire 13. Et puis, c'est bon pour la santé alors autant en profiter ! ».

Anne Marie et Marie France

### Parcours du cœur



membres du service municipal des sports et du club de marche. En fin de parcours, de retour à la maison des associations, les jeunes du CAJ ont offert à tous les participants une collation santé à base de fruits.

Les parcours du cœur sont la plus large action de prévention santé en France. La 41<sup>e</sup> édition s'est déroulée sur notre commune le dimanche 3 avril. Le service municipal des sports, en collaboration avec le club de marche Léo Lagrange, a proposé deux parcours semi-urbains de 6 et 10 km. Nouveauté cette année, le départ s'est effectué de la Maison des Associations. Sur un parcours sécurisé traversant les espaces verts, chacun a pu, à son rythme, s'adonner à la randonnée pédestre, encadré par les membres du service municipal des sports et du club de marche. En fin de parcours, de retour à la maison des associations, les jeunes du CAJ ont offert à tous les participants une collation santé à base de fruits.

## Achille et Guillaume, > la « Garde » en héritage



**Les gardes d'honneur de Lorette ont organisé cette année leur Assemblée Générale à Bully-les-Mines. Une belle occasion de revenir sur le passage de flambeau entre Achille Delbecq et Guillaume Beaussart, le grand-père et son petit-fils sont tous deux gardes d'honneur.**

Achille Delbecq est une figure connue de Bully-les-Mines, membre des gardes d'honneur, des médaillés du travail, il tient aussi régulièrement le bureau de vote numéro 1. Cette infatigable cheville ouvrière du monde associatif (il était également professeur en hydraulique et pneumatique) a rejoint les gardes d'honneur en 1979 et cinq années plus tard il reprenait le groupe de Bully (en 1984). Une charge occupée jusqu'en février 2015, ce n'est donc pas par hasard si son petit-fils Guillaume a choisi de rejoindre l'association puisqu'il était tombé dans le chaudron quand il était petit : « Il savait que j'allais le faire, il s'en doutait » affirme cet étudiant en BTS Négociation Relation Client. « Je savais qu'il s'y intéressait » note humblement Achille mais avec une perceptible pointe de fierté.

En effet, depuis l'âge de 16-17 ans, Guillaume a mûri sa réflexion « J'aime aussi beaucoup l'histoire, celle de Lorette et des batailles

d'Artois ». Le voici donc en train de mettre ses pas dans ceux de son grand-père mais aussi de son père : « Mon père, Alain Beaussart est aussi garde d'honneur et c'est avec lui que j'ai monté ma première garde au mois de novembre 2015 ». Guillaume est donc le benjamin de l'association. Ce passage de flambeau est important et s'inscrit dans le devoir de mémoire comme l'indique Achille Delbecq : « Il faut continuer à ne pas oublier ceux qui ont travaillé pour nous et notre liberté, ils en ont bavé et y ont laissé leur peau ».

**Achille Delbecq a transmis la passion de l'histoire et de Notre Dame de Lorette à son petit-fils Guillaume. Ils ont défilé côté à côté le 13 mars dernier.**

**Le 13 mars, la Garde à Bully !**

L'association des Gardes d'Honneur de Lorette a été créée au lendemain de la première guerre mondiale et le groupe de Bully-les-Mines/Grenay/Mazingarbe/La Comté en 1927. L'association regroupe des personnes qui montent la garde au monument sur la colline de Lorette. Cette année, l'Assemblée Générale s'est déroulée le 13 mars à la salle Marcel Becq avec une messe à l'Église Saint-Maclou (repas à la salle Jean Vasseur). À cette occasion, le groupe a reçu un nouveau drapeau (le même était en service depuis 1927). Un événement pour le tout nouveau responsable de la section bullygeoise : Monsieur Jean-François Didier qui a succédé à Achille Delbecq.

## « The British Army in Bully » > les Anglais s'invitent en avril

Lors du premier conflit mondial, l'Armée Britannique était positionnée sur le Front d'Artois et en partie à Bully-les-Mines. Un hommage leur sera rendu avec deux temps forts au cours du mois d'avril. Le premier est une exposition gratuite dénommée « British Army in Bully » à la Maison du Centenaire, elle sera visible du 22 au 29 avril (de 9h à 12h et de 14h à 18h). Une belle occasion pour redécouvrir la vie et le quotidien des troupes cantonnées à l'arrière du front, objets et images d'époque témoigneront grâce au travail de la Maison de la mémoire et au concours du Commonwealth War Graves Commission.

**Exposition « The British Army in Bully » Du 22 au 29 avril (de 9h à 12h et de 14h à 18h). Ouverture le dimanche 24 avril. Maison du Centenaire**

### Le jour de la Saint-Georges

Le second temps fort sera la cérémonie militaire du samedi 23 avril à 15h au cimetière de Bully-les-Mines. Cette commémoration aura lieu le jour de la Saint-Georges, un des saints Patrons de la Grande Bretagne. De nombreux officiels britanniques seront au rendez-vous avec la présence de la fanfare Somme Battlefield PipeBand. Deux événements qui s'intègrent dans la ligne du devoir de mémoire et de la maxime anglaise « we'll never forget ! » (N'oublions jamais).



## Bassin minier terre de résidence

# Un succès signé Jean Michel André

**Le pari de la photographie comme mode de sensibilisation autour des valeurs de l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, un pari gagnant.**

L'artiste-photographe Jean-Michel André est en résidence-mission sur notre territoire depuis le mois d'octobre 2015. Il a réparti son temps de résidence à travers les trois villes (Bully-les-Mines, Grenay et Mazingarbe) pour découvrir structures municipales et associations. À Bully-les-Mines, il a travaillé avec les associations implantées à la maison de la solidarité, Jean-Michel y tenait une permanence tous les mardis après-midi. Lors de ces permanences il a rencontré les bénévoles d'Accueil Maman Bébé (AMB), qui ont participé au travail photographique de l'artiste.

Ses photographies étaient visibles à la bibliothèque Édouard Pignon lors de l'exposition PORTRAITS / VISAGES, Du 26 janvier au 26 Février.

**Jean-Michel André remettant un tirage des photographies aux participants de l'exposition**



**L'exposition était composée de 37 portraits d'habitants de Bully-les-Mines réalisés par Jean-Michel André, artiste photographe en résidence-mission sur les trois communes.**

De novembre à décembre 2015, Jean-Michel André a tenu des permanences dans les 3 villes de la résidence-mission. Cette action lui a permis de rencontrer les habitants et de leur présenter le cadre et le contexte de cette résidence-mission tout en leur proposant de réaliser une séance de portraits. L'échange et le partage sont au cœur de cette démarche : les habitants sont partis du vernissage avec leurs portraits mais ils laisseront une trace. Tous étaient invités à écrire un mot, une émotion, une couleur, un lieu ou toute autre forme écrite en résonance avec le Patrimoine du Bassin minier devenu mondial !



**Musique classique  
Les séances  
d'écoute de V.  
Vancauwenberghe**

Victor Vancauwenberghe est passionné de musiques classiques depuis plusieurs années. Ce Bullygeois a décidé d'ouvrir des séances d'écoute musicale à tous les habitants de la commune. Victor souhaite partager ses connaissances et sa passion avec vous. Vous souhaitez profiter d'un moment de détente ? Vous voulez prendre le temps d'écouter des musiques gravées dans l'Histoire ?

N'hésitez plus, rejoignez les sessions musicales de Victor les samedis à partir de 16h à la Bibliothèque Édouard Pignon, rue Casimir Beugnet.

**Le 30 juin 2012 le Bassin minier Nord-Pas de Calais a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « Paysage culturel évolutif vivant ». La communauté internationale a reconnu, à travers cette inscription, la valeur universelle et exceptionnelle de son patrimoine et de ses paysages, ainsi que sa place exceptionnelle dans l'histoire sociale du monde de la mine.**

## La résidence de la compagnie Tourneboulé

**Ici et là dans la Cité des Brebis « Et si on changeait de lunettes ? »**

Les équipes de Culture Commune et de la Compagnie Tourneboulé ont eu l'envie de travailler avec les habitants de la Cité des Brebis et de réunir les communes de Bully-les-Mines et Mazingarbe autour d'un projet commun. Pourquoi ? Pour (re) découvrir l'extraordinaire patrimoine des cités minières, labellisé Unesco et porté un autre regard sur ce décor familial qu'on ne voit plus vraiment. Sous la forme d'une visite artistique et patrimoniale (en partenariat avec les équipes de Pays d'Art et d'histoire et du CPIE La Chaîne des Terrils) les habitants ont pu participer à une déambulation en plusieurs étapes dans la Cité, avec, à chaque arrêt, un court spectacle présenté dans un jardin, un commerce, une salle de classe ou chez l'habitant.



Le parcours artistique et patrimonial, les 19 et 20 mars 2016 a été animé avec des petites formes de marionnettes, une émission de radio en direct avec les enfants de Mazingarbe, un extrait de pièce de théâtre jouée avec les enfants et dans une classe de l'école George Sand, un banquet, un concert, un bal... Les ateliers (déco, danse et cuisine) ont été mis en place à la Bergerie (Maison de Quartier) ainsi que dans les associations des deux communes.



## Des écrivains diplômés

Samedi 14 novembre, les enfants ayant participé au stage d'écriture de Cindy Geffroy ont reçu leur diplôme d'auteur en herbe à la bibliothèque.

## Téléthon, 2 196,21 euros récoltés

Les efforts des bénévoles du Téléthon à la salle Pierre Mauroy ou au complexe Becq ont permis de réunir la somme de 2196,21 euros.



## 11 novembre et devoir de mémoire

Le 11 novembre, deux familles de poilus inhumés dans la commune étaient présentes, un moment de recueillement conjugué au devoir de mémoire avec une prestation remarquée des enfants de l'école Georges Sand et du collège Anita Conti.



## La chorale équipée

La chorale Crescendo a reçu du Conseil Départemental représenté par Nicole Gruson, Vice-Présidente, un nouveau piano d'étude numérique dans le cadre des pratiques musicales populaires, un don qui permettra aux choristes d'approfondir leur répertoire.



## Becq, la fête aux formations

Le complexe Marcel Becq accueillait le 1er décembre dernier, le premier camp de l'innovation sous l'égide de la CALL. Un camp où les collégiens de quatre établissements du secteur sont venus plancher sur des projets économiques à tendance développement durable. Puce géolocalisable pour objets ou tondeuse solaire ont remporté un vif succès.

Le 21 janvier, Marcel Becq accueillait le forum post-collège de la zone Lens-Liévin, plus de 2000 élèves s'y sont retrouvés pour découvrir les options des différents établissements.



## Des directeurs d'école connectés

Les directrices et directeurs d'école ont reçu, le 17 décembre, de nouveaux ordinateurs portables. Un équipement rendu possible grâce à une dotation financière du Député Nicolas Bays et de la municipalité.



## Rok et Koolette à Bully

Belle surprise le 20 janvier pour les enfants du HBCB puisque Rok et Koolette, le duo de mascottes du prochain Mondial de Hand (2017) est venu à leur rencontre à la salle Mauroy. Un temps d'échanges et de selfies.



## Yzap chien vedette !

Le 27 janvier, le Lions Club d'Aix-Noulette Artois a remis un chèque de 15 000 € au Centre Paul Corteville de Roncq (le coût de dressage d'un animal). Cette soirée a également permis de remettre officiellement le chien guide IZAP à son maître, Monsieur Eric Westrelin.



## RÉTROSPECTIVE



Sur scène, le collectif citoyen a expliqué le but de son engagement et ses objectifs.

Le 16 janvier, la salle Corbelle a accueilli une cérémonie des vœux « relookée » avec une importante séquence musicale produite par Benoît Bourgeois - Ben - et Fabrice de Soignies - Fab.

Décontractée, la cérémonie a permis de mettre à l'honneur les personnes qui ont participé à l'obtention du Bouquet d'Or au concours Ville et Village Fleuris mais aussi trois personnes ayant fait acte de courage et le collectif citoyen. Un style nouveau plébiscité par le public qui ne s'est pas privé de reprendre en chœur les morceaux interprétés (Y'a de la joie, J'veux du soleil, les Copains d'abord) et a même fait la « ola ».



Les agents des Services techniques, les personnels de l'APEI et de l'atelier bois et fer ont été mis à l'honneur.

## Des vœux dans les foyers

La municipalité a tenu à présenter ses vœux dans les foyers, un instant d'échanges et de convivialité.



À la résidence Porebski, le 12 janvier.



Au foyer Jules ferry, le 5 janvier.



Au foyer Jules Guesde, le 21 janvier.



Valentin Wuilbaux, Florent et Fabien Vasseur ont été mis à l'honneur pour avoir porté secours à des personnes âgées lors de l'incendie de leurs habitations.



« Ben et Fab » ont mis l'ambiance.



Au logement-foyer Maurice Debout, le 8 janvier.



## Une association qui s'engage

Lors de la cérémonie des vœux du samedi 16 janvier, François Lemaire a mis à l'honneur une association toute nouvelle, appelée Collectif Citoyen. Mais qu'est-ce que ce collectif citoyen ? Retour sur la création d'une association citoyenne.

### Présentation de la démarche

Le Collectif Citoyen « Agir pour mieux vivre ensemble à Bully-les-Mines » a été réuni par François Lemaire suite aux attentats perpétrés en France au cours de l'année 2015. Des hommes et des femmes qui ne se connaissaient pas, avec des engagements différents, des croyances différentes qui ont le point commun d'être républicains, attachés aux valeurs de la France : Liberté, Égalité, Fraternité et à la Laïcité. Ensemble, ils ont réfléchi à ce qu'ils pouvaient faire en plus de ce qui existe dans la commune. Pour débattre, pour comprendre ce qui se passe, ce qui ne va pas dans notre société, pour réfléchir ensemble et surtout pour agir. Ils et elles ont décidé de s'engager.

### Le Collectif Citoyen

Le Collectif Citoyen a pour objectif le développement de la vie citoyenne dans le respect des différences de quelque nature qu'elles soient.

L'association se propose, dans un cadre de laïcité,

- De lutter contre toute forme de racisme, de xénophobie, de communautarisme, de discrimination ou d'exclusion.
- De jouer un rôle auprès de la population pour donner du sens et du concret aux valeurs qui sont les nôtres : Liberté, Égalité, Fraternité.

Les actions de l'association s'articulent sur trois axes :

- La réflexion, l'échange, la discussion sur les valeurs qui nous animent et les questions de société.
- La solidarité et les échanges intergénérationnels.
- Le lien social à travers le partage et les communautés d'entraide.

Benoît Decq prenant la parole lors de la présentation du Collectif à la cérémonie des vœux à la population.

## Questions au collectif citoyen

Monsieur Dabach, pourquoi avez-vous rejoint le club ?



« Lors des vœux 2015 de Monsieur le Maire de Bully-les-Mines, ce dernier a évoqué son souhait de voir se créer un groupe de travail sur le « mieux vivre ensemble », en quelque sorte un forum suite aux événements tragiques du mois de janvier 2015.

Français d'origine Marocaine de confession Musulmane, marié à une française, je me suis senti concerné. Afin d'être contactés pour la mise en place de ce forum, mon épouse et moi nous sommes fait connaître auprès de Monsieur le Maire.

Nous avons été conviés à la première réunion le 04 avril 2015 (il y a bientôt 1 an). Nous étions 23 personnes issues de milieux, d'origines, de confessions, de professions et de générations différentes ; toutes animées

par l'envie d'échanger, d'agir, de partager quelque chose. C'est de là qu'est parti notre engagement.

Nous nous sommes engagés pour prôner les valeurs de notre pays « Liberté, Égalité, Fraternité » dans l'objectif de mener des actions à l'échelle de notre ville, dans un premier temps, et en vue de combattre ces différences qui n'ont pas lieux d'être. »

Madame Torz, quelles seront les actions envisagées en 2016 ?



« Nous envisageons plusieurs actions sur ce premier semestre 2016. Nous participerons aux 24 Heures de la Solidarité, le dimanche 30 avril au Complexe Becq.

Nous souhaitons également organiser une

Rejoignez le Collectif Citoyen en adhérant à l'association.

Cotisation annuelle 2016 : à partir de 20 € (5 € pour les mineurs, les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minimas sociaux).  
COLLECTIF CITOYEN - Agir pour mieux vivre ensemble à Bully-les-Mines.  
Maison des associations, place Georges Clémenceau.  
[collectifcitoyenbully@gmail.com](mailto:collectifcitoyenbully@gmail.com)



« Fête des Voisins/Citoyens » (le titre est à déterminer), le samedi 27 mai. Elle se tiendra sur le secteur des Alouettes. Nous attendons la confirmation des services de la Mairie pour occuper la place Jean Macé.

Avant la période des départs en vacances d'été, et pendant la période de Ramadan nous proposons d'organiser un Festival autour de la Maison des Associations avec différents stands (ateliers découverte, incroyables comestibles (famille maille), animation folklorique (chants, musiques, instruments...)). Nous avons proposé la date du samedi 2 juillet, qui se clôturerait par un « Ffour » qui est un repas de clôture d'une journée de ramadan, avec pour objectif le partage et d'inviter les plus démunis.

Nous prévoyons différentes actions sur le second semestre 2016, des projections-débats autour du thème de la citoyenneté. »



# 24 heures de la solidarité, On change de lieu, pas d'enjeu !

**Incontournable événement du mois d'avril à Bully, les 24 heures de la solidarité remettent le couvert le 30 avril prochain avec un changement de lieu et de nouvelles activités.**

Cette année les 24 heures de la solidarité ne prendront plus leur quartier sur la Place Victor Hugo comme il était de coutume. Cap sur le complexe Marcel Becq le samedi 30 avril, un saut de puce afin d'offrir un accueil

optimisé aux participants : « Une partie des activités se fera en intérieur, nous serons ainsi moins tributaires du temps » assure Fabien Drouart, responsable du Pôle social. Les enfants petits et grands pourront ainsi profiter des activités tout en échangeant des produits alimentaires contre des tickets. Ces tickets permettront de participer aux activités proposées par les clubs sportifs et associations. On devrait y retrouver pêle-mêle des jeux de kermesse mais aussi des baptêmes en poney, en moto et en 2 CV.

## Restauration sur place & « chariot géant »

Autre nouveauté, une restauration salée sera sur place avec la présence d'un foodtruck. Il permettra aux participants de pouvoir déjeuner au complexe Marcel Becq. Les années précédentes, une pyramide avait été confectionnée avec l'ensemble des conserves amenées par les habitants. Pour cette édition, ce sera un chariot de magasin géant à remplir avec des produits alimentaires et pas que des conserves : « Les gens ont aussi besoin de pâtes alimentaires, de lait ou des petits pots pour les bébés » complète Fabien Drouart. L'objectif est donc de remplir un caddie géant avec des produits variés. Les Bullygeois s'étaient montrés solidaires lors des éditions précédentes, nul doute qu'en 2016, ils seront à la hauteur de leur réputation. ▽



## Questions à



**Virgil Chiarello**

Adjoint au Maire chargé des solidarités et de la cohésion sociale

**Pouvez-vous nous expliquer le concept de solidarité active que vous souhaitez développer ?**

Venir en aide aux plus démunis, c'est le quotidien des agents qui travaillent au Pôle Social, sans oublier l'investissement des associations caritatives présentes sur notre commune. Pour ce faire, nous devons travailler main dans la main, partager nos forces et nos ressources. La solidarité est l'affaire de tous ! Car malheureusement, personne n'est à l'abri d'une difficulté, d'un coup dur. En ce sens, nous multiplions nos actions de sensibilisation et de communication concernant l'action sociale locale. Ce principe de mutualisation des moyens passe par le développement du partenariat institutionnel et associatif sur notre commune. Impliquer les personnes que nous aidons fait aussi partie de nos objectifs. Car nous avons tous des compétences, des choses à donner ou à partager. Concevoir une « solidarité active » c'est chercher à fédérer le plus grand nombre autour d'une même cause. Mais c'est également favoriser l'implication de la personne aidée dans la vie de la cité. Une démarche visant à rassembler, à partager et à responsabiliser !

**Au printemps, les carrés potagers sont en service, est-ce selon vous exemplaire en terme de cohésion sociale ?**

Notre projet d'insertion sociale par le biais de l'activité potagère correspond parfaitement à la politique sociale que nous souhaitons développer. Il s'agit d'un projet collectif, porté par des bénéficiaires du RSA et d'autres minima sociaux. Nous souhaitons démontrer que malgré leurs difficultés, les personnes impliquées dans ce projet ont de réelles compétences et sont prêtes à s'investir localement. C'est un projet ambitieux que nous ne pouvons pas mener seuls. De nombreux partenaires sont impliqués comme l'APEI, la CPAM, l'APSA, les Jardiniers des Corons d'Aix, l'Atelier Bois & Fer, sans oublier nos services municipaux. À terme, nous chercherons à impliquer les écoles, les centres de loisirs, les foyers pour personnes âgées, ... Réunir différents publics autour du jardinage, une manière de lutter contre les préjugés et de créer du lien social. Une idée a germé, nous espérons à présent qu'elle prendra racine ! Rendez-vous dans quelques semaines, dans notre jardin de la rue Fénelon.

**Cette année, les 24h de la solidarité changent de lieu, une évolution importante ?**

En effet, cette année, nous avons décidé de réaliser notre journée de la solidarité sur le site du complexe sportif Marcel Becq. De cette manière, nous proposerons des animations à l'intérieur et à l'extérieur du Complexe. L'objectif de cette manifestation reste inchangé : récolter des denrées alimentaires qui seront redistribuées aux personnes en difficulté par l'intermédiaire des associations caritatives. Une journée sous le signe de la convivialité et de l'amusement, pour les petits comme pour les grands ! Cette année, notre défi consistera à remplir « le caddie géant de la solidarité » ! Et en échange de vos denrées alimentaires (non périssables), vous pourrez participer à de nombreuses animations. Nos équipes sont encore en train de construire cette journée mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer la présence d'associations comme Unis-Cité, le Cours d'Evolution Rythmique, les Ch'tis en Deuch ou encore les Motards de l'Espoir ! Si vous souhaitez vous associer à notre démarche, que ce soit pour proposer une animation ou nous aider en tant que bénévole, contactez-nous ! ▽

Retrouvez-nous au complexe Marcel Becq, **le samedi 30 avril 2016**, de 10h00 à 17h00 !

# Des aides pour vos travaux de rénovation



**La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin lance un vaste Programme d'Intérêt Général afin d'améliorer et adapter le parc de logements privés anciens, lutter contre le mal-logement et ses conséquences sur la santé des occupants et enfin développer l'offre de logements locatifs de qualité.**

Les travaux éligibles concernent l'amélioration thermique du logement, la rénovation des logements très dégradés, la mise aux normes de confort (chauffage, sanitaires) et l'adaptation au handicap et au vieillissement.

Depuis juin 2015, et pour une période de trois ans, il est prévu d'améliorer 345 logements (315 propriétaires occupants et 30 propriétaires bailleurs). ▽

**Pour atteindre ces objectifs, deux dispositifs sont déjà mis en place :**

- Des aides financières importantes, en fonction des travaux prévus, apportées par l'Agence nationale de l'habitat et par la Communauté d'agglomération.
- Un accompagnement des bénéficiaires assuré par un groupement de deux opérateurs, dont le coût est pris en charge par la collectivité.
- Le budget réservé sur trois ans approche 4 000 000 € (Anah et Etat) auquel s'ajoutent plus de 1 300 000 € d'aides de la Communauté d'agglomération.

**Pour bénéficier des conseils et des aides, il faut :**

- Etre propriétaire d'un logement de plus de 15 ans.
- Ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro dans les 5 dernières années.
- Se mettre en relation avec l'opérateur qui enverra un technicien au domicile.
- Faire réaliser les travaux par des entreprises du bâtiment.
- Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir déposé un dossier.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter INHARI à Loos-en-Gohelle au 0800 002 862 (N° vert - appel gratuit depuis un poste fixe), ou envoyer un mail à l'adresse [pig-call@inhari.fr](mailto:pig-call@inhari.fr) ou encore rencontrer un conseiller au cours d'une permanence (se renseigner à la CALL au 03.21.790.513).

## Questions à Patrick Leroy



Adjoint au Maire chargé de l'habitat et du logement

**Le logement est un axe prioritaire dans notre commune, pouvez-vous nous dire quelques mots sur les programmes en cours ?**

Notre politique municipale du logement a plusieurs objectifs : favoriser l'accès au logement, notamment pour les jeunes ménages. Accompagner le parcours résidentiel, lorsque la composition familiale évolue ou lorsque l'on a besoin d'un logement adapté, notamment quand on vieillit. Permettre à nos concitoyens d'accéder à la propriété, grâce à des programmes financièrement accessibles. Sans oublier l'accompagnement de nos concitoyens qui sont confrontés au mal-logement (logement indécent, logement mal isolé...) ou qui sont malheureusement privés de logement. Le partenariat avec les opérateurs du logement, dont les bailleurs sociaux, est de ce fait important. Le projet d'aménagement en cours à la Cité des Brebis est un bel exemple de cette politique : 23 logements en accession à la propriété sont déjà sortis

de terre, 11 lots libres sont en cours de commercialisation, un programme de 10 logements locatifs sera réalisé dans les prochains mois par Maisons et Cités. Dans le secteur des Corons d'Aix, un lotissement de 22 lots libres sera réalisé par Territoires 62. Sans oublier le lotissement de la rue Charles Pommet, au bout de la rue Louis Monchy, porté par le promoteur Saro Construction.

**La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a lancé un Programme d'Intérêt Général, en parallèle l'Espace info Energie a tenu des permanences en Mairie et à la Bergerie, quel sont les bénéfices ?**

En effet, depuis quelques mois déjà, les habitants de la commune peuvent bénéficier d'un dispositif particulier porté par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Il s'agit d'un Programme d'Intérêt Général - PIG - qui a pour but d'aider les propriétaires occupants à

améliorer leur logement, à l'isoler, à l'adapter à leur perte d'autonomie... dans le respect de la réglementation de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat. Un dispositif qui est également ouvert aux propriétaires bailleurs qui souhaitent louer un bien. Le PIG permet de bénéficier d'aides financières, accordées en fonction des ressources du demandeur et des travaux envisagés et surtout de bénéficier des conseils de l'équipe d'animation qui est chargée d'accompagner les demandeurs dans leurs projets, du début à la fin. L'Espace Info Energie a lui pour mission d'informer et de conseiller gratuitement les habitants sur toutes les questions qu'ils peuvent se poser sur les économies d'énergie, les solutions qui peuvent être mises en œuvre pour réduire sa facture de chauffage et les aides financières ou fiscales existantes. L'efficacité énergétique est un enjeu majeur dans notre territoire qui compte beaucoup de logements énergivores. Grâce au PIG et à l'EIE, nos concitoyens peuvent être informés et accompagnés en toute objectivité. ▽

## Changement de tarifs, attention aux contraventions !

La brigade ASVP a été dotée de Terminaux de Verbalisation Électronique depuis le 12 janvier dernier.

« Le terminal se présente sous la forme d'un smartphone, les agents ont reçu une formation d'une journée » commente Caroline Leroux, responsable de la Brigade.

Ce nouvel outil permet de verbaliser en saisissant la plaque d'immatriculation. Le terminal est directement relié au centre de Rennes. Pour l'usager, le procès-verbal arrive donc directement dans sa boîte aux lettres, sans papillon sur le parebrise du véhicule. Le paiement peut donc s'effectuer par internet ou par chèque, carte bleue, timbre-amende. La brigade ne reçoit donc plus de règlement. ▶

Depuis le mardi 12 janvier, la Brigade ASVP est équipée de Terminaux de Verbalisation Electronique.



### Attention au stationnement, changement de tarifs !

- Suite aux décrets N° 2015-743 et N° 201-808, les contraventions de 2e classe (35 euros) sont devenues des contraventions de 4e classe (135 euros). Un petit point s'impose sur les principaux changements qui s'opèrent pour les usagers.
- Stationnement très gênant d'un véhicule sur un emplacement réservé à la circulation des piétons en traversée de chaussée (passage piéton) de 2e classe en 4e classe.
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir de 2e classe en 4e classe
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé au droit d'une bouche d'incendie de 2e classe en 4e classe.
- Arrêt d'un véhicule très gênant pour la circulation publique de 2e classe en 4e classe.

## Pour que notre ville soit propre, adoptons les bonnes habitudes !

Il est particulièrement désagréable de se promener dans notre commune en devant éviter les obstacles nauséabonds laissés par nos amis les chiens.

Si la municipalité met en œuvre des moyens humains et matériels conséquents pour nettoyer quotidiennement les déjections canines, il est impossible d'intervenir à tout moment, en tout lieu. Il appartient donc à leurs propriétaires de se responsabiliser et d'éliminer les déjections de leur animal sur les parties publiques. Ce geste simple et responsable est le plus efficace pour lutter contre cette forme particulièrement indécrite d'incivilité. ▶

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder par tout moyen au ramassage des déjections de leur animal. Le non-respect de cette règle est passible d'une contravention de 3e classe soit un montant de 68 euros.



Les jeunes à l'assaut du parcours ici à l'école des Alouettes



## Les asvp à l'école roulez jeunesse !

De janvier à mars, les équipes ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) de Bully ont mené dans les écoles des interventions dans le domaine de la prévention routière.

Les élèves des écoles François Brasse, Suzanne Blin, Alouettes, George Sand et Jean Zay ont d'abord reçu la brigade pour un rappel ou une initiation à la théorie (3 heures) avant de passer à la pratique sur un circuit aménagé et reproduisant les difficultés de la circulation en ville : stop, cédez le passage, rond-point.

Des initiations qui permettent à ces usagers de la route (en herbe) de revenir sur mais également d'être le passeur des bonnes pratiques. ▶



BULLY LES MINES

## Notre ville pionnière avec la Participation Citoyenne

Notre commune a officiellement signé le protocole sur la Participation citoyenne. Le dispositif, qui s'appuie sur un réseau d'habitants identifiés, permet de rendre plus efficace les actions des services de Police.

Ce travail en réseau permet une meilleure sécurisation et de rassurer la population puisque les référents sont en lien direct avec la police ou le service ASVP. Un répertoire de citoyens vigilants a également été constitué entre avril et mai 2015. Bien évidemment la liste de ces membres n'est pas publique. Pour la signature de ce protocole, la ville a accueilli Mme Elodie Degiovanni, Sous-Préfète de Lens, une première visite dans la commune doublée pour la représentante de l'Etat d'une première signature de protocole de ce type sur le territoire : « C'est une première cérémonie puisque c'est le premier que je signe sur la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), Bully est précurseur en la matière. Il est important que ce soit une

démarche initiée par les élus. Un dispositif fonctionne si tous les acteurs travaillent avec ténacité dans le temps ». Emmanuel Desjars, commissaire divisionnaire a estimé que la complémentarité du dispositif avec les services de Police était essentielle : « L'habitant parfait est un habitant qui connaît son quartier et a un sens de l'observation. ».

### Des habitants, interlocuteurs privilégiés

Jérémy Robillard, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la tranquillité publique qui pilote le projet depuis le lancement en janvier 2015 : « Cette signature sera bientôt complétée par une charte de déontologie afin de

François Lemaire, Elodie Degiovanni, sous-Préfète de Lens et Emmanuel Desjars, commissaire divisionnaire ont signé le protocole qui donne aux habitants un rôle de « donneurs d'alerte ».

rester dans un cadre ». Un avis rejoint par François Lemaire : « Il s'agit d'une coproduction, les habitants deviennent des interlocuteurs privilégiés, « des donneurs d'alerte ». Nous sommes dans un cadre légal et réglementaire, il ne s'agit pas de faire une milice ». Efficace, le dispositif a déjà eu des retombées positives puisque des cambrioleurs ont déjà été appréhendés lors de la phase d'expérimentation (débuté en septembre 2015). ▶



**Permanences des élus en Mairie**

**François Lemaire** tous les **mercredis** de 9h à 12h.

**Marie-Paule Bourriez**, adjointe chargée du patrimoine communal, de l'environnement et des travaux, **le vendredi** de 15h à 17h

**Jérémy Robillart**, adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la tranquillité publique, **le mercredi** de 15h à 17h

**Nicole Gruson** adjointe chargée de la culture, de la vie associative et du devoir de mémoire, **le mardi** de 10h à 12h

**Virgilio Chiarello**, adjoint chargé des solidarités et de la cohésion sociale, **le jeudi** de 10h à 12h

**Jocelyne Monchoux**, adjointe chargée de la jeunesse et de l'éducation, **le mardi** de 15h à 17h

**Patrick Leroy**, adjoint chargé de l'habitat et du logement, **le lundi** de 10h à 12h

**Denise Cayet**, adjointe chargée de la solidarité intergénérationnelle, **le jeudi** de 15h à 17h

**Permanences du député**

Le député de la circonscription Nicolas Bays assure des permanences en Mairie

Le vendredi 24 juin 2016 de 14h à 17h  
Le vendredi 25 novembre 2016 de 14h à 17h

**Permanences à la Bergerie**

**• Les élus**

Une fois par mois, permanence de **François Lemaire**. Prochaines permanences : mardi 1<sup>er</sup> mars et mardi 19 avril 2016 à partir de 9h.

1<sup>er</sup> samedi du mois, permanence de **Patrick Leroy** de 10h à 12h (adjoint chargé de l'habitat et du logement). Prochaine permanence : samedi 7 mai 2016.

3<sup>e</sup> mardi du mois, permanence de **Nicole Gruson** de 10h à 12h (adjointe chargée de la culture, de la vie associative et du devoir de mémoire. Vice-Présidente du Conseil départemental). Prochaine permanence : mardi 19 avril 2016.

Deux fois par mois permanence de **Jérémy Robillart** (adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la tranquillité publique) et des ASVP le jeudi de 14h à 16h. Prochaines permanences : Jeudis 3 et 17 mars 2016.

**Informations au 03 21 45 59 10**, Maison de Quartier la Bergerie, 66 boulevard de la Loire.

**• Autres permanences**

Un mardi sur deux, permanences du service Logement et du CCAS de 14h à 17h.

Programme Inter-Général (PIG) le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 16h, pour les propriétaires, subventions pour les rénovations de l'habitat (performances énergétiques)

Solidarité en Bloc tous les mardis de 14h à 17h.

**Informations au 03 21 45 59 10**, Maison de Quartier la Bergerie, 66 boulevard de la Loire.

# Pour le rétablissement de la demi-part

**Suite à la suppression de la demi-part décidée en 2008 par le gouvernement Fillon, vous avez été nombreux et nombreuses à payer des impôts bien plus élevés que les années précédentes. François Lemaire a entendu votre inquiétude et, il a envoyé un courrier à M. Michel Sapin, Ministre des Finances et des Comptes Publics, en octobre dernier.**

Dans sa correspondance M. le Maire précise que la suppression de la demi-part est « une véritable injustice à l'égard des retraités », et appelle au « sens de la justice sociale pour que soit rétablie, dès l'année prochaine, le bénéfice d'une demi-part supplémentaire pour les contribuables veuves et veufs ». Mi-janvier, François Lemaire a reçu la réponse de Michel Sapin. Ce dernier comprend la situation des habitants et rappelle qu'il s'agit d'une mesure mise en place par la majorité précédente en 2009, et que cette suppression s'est faite année après année. Michel Sapin affirme être « sensible à la situation des foyers à revenus parfois modestes, souvent composés de personnes âgées vivant seules », il déclare que « le Gouvernement a décidé de corriger durablement les effets par des mesures de baisse de l'impôt sur le revenu. Ainsi, tout d'abord, il a fait adopter dès juillet 2014 une réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 350 € en faveur des célibataires dont les revenus ne dépassent pas 1,1 SMIC et de 700 € pour les couples dont les revenus ne dépassent pas 2,2 SMIC. Puis, en décembre 2014, la première tranche d'imposition du barème de l'impôt sur le revenu a été supprimée, permettant ainsi à neuf millions de ménages de rester non imposable ou de voir leur impôt sur le revenu annulé. Le Gouvernement a complété cette baisse de l'impôt sur le revenu dans la loi de Finances 2016 qui comprend un nouvel allègement d'impôt en faveur des ménages modestes et aux revenus moyens qui concernera huit millions de contribuables. La réduction d'impôt sera de 200 à 300 € pour la plupart des célibataires éligibles et de 300 à 500 € pour les couples concernés. »

Michel Sapin constate que « cela ne suffit pas », et continue en expliquant qu'« un nombre encore trop important de personnes se sont retrouvées à devoir payer la taxe d'habitation ou la taxe foncière 2015 alors que leurs revenus n'avaient pas changé. C'est pourquoi, le Gouvernement a proposé au Parlement que l'ensemble des contribuables qui étaient exonérés d'impôts locaux en 2014 le restent en 2015, si leur situation financière n'avait pas connu de changement significatif. »

Il termine en détaillant : « Si de nombreux habitants sont dans ce cas, les choses sont simples. Soit ils n'ont pas encore réglé leurs impôts locaux et ils n'ont pas à le faire. Soit au contraire, ils ont déjà procédé au règlement, et ils seront automatiquement remboursés en mars 2016, sans aucune démarche de leur part. S'ils souhaitent bénéficier d'un remboursement anticipé dès à présent, ils peuvent en faire la demande par téléphone, par courriel ou au guichet de leur centre des impôts. Ils seront remboursés sous trois semaines environ. »

**Votre appel a donc été entendu par le Ministère des Finances pour le rétablissement de la demi-part. ▶**



Copie du courrier de Michel Sapin reçu par M. le Maire.

**Permanences dans la commune**

La Caisse d'Allocations Familiales assure des permanences à la **Maison des Associations Jean Mallet** le 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) à partir de 13h30 sans rendez-vous.

**Agence Mobile Sia Habitat**

Service de proximité assuré par l'agence mobile Sia Habitat. Stationnement à la Résidence Leclerc, angle des rues Danube et Saverne :

Le vendredi 29 avril 2016 de 9h30 à 11h30  
Le vendredi 17 juin 2016 de 9h30 à 11h30

Plus d'informations auprès de **Mme Claudine Deljurie** du Département Gestion Sociale, du mardi au vendredi **03 27 95 48 95 - claudine.deljurie@sia-habitat.com**

**Registre des personnes vulnérables**

Vous êtes âgés de plus de 60 ans ou en situation de handicap, vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables en mairie (CCAS) en vue des plans **grand froid et canicule**. **En cas de déclenchement vous serez contacté par nos services.**

Contact : CCAS 03 21 44 92 84

**Un Toit à Partager : Une solution originale et Solidaire**

L'association Générations et Cultures anime un dispositif de logement intergénérationnel. L'association met en relation des jeunes étudiants ou des jeunes travailleurs à la recherche d'un logement avec des seniors disposants d'un espace d'habitation libre, cela en échange d'un loyer modique et d'aides au quotidien.

**Pour plus d'informations** n'hésitez pas à contacter l'association au : **03 20 57 04 67** ou de consulter leur site : **www.generationsetcultures.fr**

**Association Nord Pas-de-Calais Tchernobyl**

En 2016, l'association Nord Pas-de-Calais Tchernobyl fête ses 25 ans, elle vous propose de devenir famille d'accueil un mois en été. Vous souhaitez accueillir un ou deux enfants en juillet ou août 2016 ? Vous souhaitez donner l'opportunité à un enfant de changer d'air pour les vacances d'été ? Rejoignez cette association dans cet élan de générosité et de solidarité.

**Informations : 03 20 47 58 44 / 03 27 46 57 56 / 03 21 83 08 54 / www.tchernonylenfants.com**

# La TNT passe à la haute définition



Dès le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition. Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD). Ainsi, à partir du mois d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD, avec une meilleure qualité de son et d'image. Pour en profiter, il faut posséder un équipement compatible sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril. Si les téléviseurs récents sont tous équipés, les utilisateurs de postes plus anciens devront se procurer un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4, vendu à partir d'une trentaine d'euros. Si vous possédez déjà un adaptateur TNT, vous pouvez vous assurer de sa compatibilité en vérifiant qu'il possède

le logo « TNT HD » ou directement sur le téléviseur en visualisant le logo « Arte HD » soit sur la chaîne 7 ou sur la chaîne 57. Si ce n'est pas le cas, il est préférable d'anticiper l'achat d'un équipement compatible pour éviter les ruptures de stock.

**Une manipulation obligatoire**

Le 5 avril, les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau devront obligatoirement lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chacun de leurs appareils.

Des aides à l'acquisition et à la mise en service de nouveaux équipements sont disponibles sous certaines conditions. Les détails de ces aides et un test de diagnostic sont disponibles sur le site **recevoirlatnt.fr** ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local). ▶

# Enquête INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise jusqu'au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité et à connaître les faits de délinquance et les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Une seconde enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est également en cours. Elle permet de déterminer combien de personnes ont un emploi,

sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle l'accréditant, chargé de les interroger, prendra contact avec certains Bullygeois.

Merci de lui réserver un bon accueil. ▶

## GROUPE « ENSEMBLE, BULLY-LES-MINES EN CONFIANCE »

**2016 : Année de projets pour l'amélioration de votre quotidien**

2015 a été l'année de toutes les épreuves. Elle a aussi été l'année de tous les espoirs.

2016 verra pour Bully-les-Mines la poursuite ou le lancement de nombreux projets pour que la ville affirme, plus encore, sa qualité de vie et sa place de 4e commune de l'agglomération. Nos actions toucheront principalement à votre vie quotidienne.

La propreté de la ville, qui fait partie des priorités de notre projet municipal et correspond à une de vos attentes. Un « Plan Propreté » verra le jour avec pour objectif d'améliorer la qualité des espaces publics (rues, trottoirs, espaces verts...), mais également de renforcer la sensibilisation et la répression vis-à-vis de nos concitoyens qui ne respectent pas les règles de la salubrité publique. Nous avons tous un rôle à jouer pour gagner le combat de la propreté en ville. Parce que nous avons la volonté de favoriser le « bien vieillir » dans notre commune et de ne laisser aucun senior en situation d'isolement, la municipalité souhaite créer un guichet d'information et d'orientation qui aura pour but de répondre aux demandes de nos seniors et de développer les services qui leur sont dédiés. Cette démarche passera par la réalisation d'une enquête publique. Enfin, dans ce besoin de proximité et afin d'être toujours plus à l'écoute des Bullgeoises et Bullygeois, la commune a souhaité relancer les conseils de quartier sous une nouvelle formule.

2016 sera donc une année riche et animée, une année de rassemblement, une année de travail collectif. Nous vous invitons à y participer pleinement. Faire avec vous et pour vous, tel est le sens de notre engagement. ▀

Jérémy ROBILLART  
Adjoint au Maire  
Responsable du Groupe Majoritaire

## GROUPE : « RENAISSANCE BULLYGEOISE »

**51,88 % de votants pour le groupe fascisant du Front National pour 54 % de votants lors des régionales. Déjà en mars 2014, lors des élections départementales, le boulet était passé très près.**

L'analyse de ces résultats confirme le décalage qui existe entre la France d'en-haut et la France d'en-bas. Si on pouvait le comprendre de la part d'un gouvernement de droite, on s'aperçoit que ce gouvernement de gauche mène notre peuple dans le mur du libéralisme.

Il n'a rien entendu ! Après ce résultat catastrophique, il continue et amplifie les mesures contre son peuple : libertés cadenassées avec la loi d'urgence (jusqu'en mai) et la déchéance de nationalité constitutionnalisée, réforme du Code du travail (avec l'aide du 49-3 à l'Assemblée Nationale), cadeaux fiscaux de plus en plus importants aux patrons, course à la guerre tous azimuts, réforme de notre orthographe au profit d'un appauvrissement de notre langue commune... Comment dans ces conditions parler de 2017 ?

L'autoroute lepéniste est ouverte ! Aussi, les franchement communiste bullygeois appellent les 50 % d'abstentionnistes, les frondeurs socialistes (il y en a même à Bully), à réagir.

Un partage des richesses différent est nécessaire ! Et c'est tous ensemble et en même temps qu'il faut le réaliser en sortant notre pays de l'euro, de l'Europe, de l'OTAN et du capitalisme. Signez notre pétition pour une demande de référendum sur la sortie de l'euro sur notre site [www.initiative-communiste.fr](http://www.initiative-communiste.fr). ▀

Jean-Michel PADOT

## GROUPE : « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR BULLY »

**Gaspillage quand tu nous tiens.**

en 2009 les élus socialistes de la CALL et de CAHC, décident de réaliser deux lignes de tramway, confiant les travaux sans concertation et sans procédure de marché à ADEVIA, un rapport de la Cour des Comptes ARRAS en janvier 2012 épingle le syndicat mixte des transports (SMT) pour le programme du tramway, les magistrats dénoncent des erreurs dans le montage du dossier, ainsi que des irrégularités, l'organisation des ouvrages avait été confiée à ADEVIA, alors qu'une vingtaine d'entreprises semblaient intéressées, la société restant seule pour mandat de maîtrise d'ouvrage, alors que celle-ci n'avait aucune compétence en transport, les travaux étaient de 656 millions d'euros, le projet a pris fin en 2011, plusieurs élus socialistes siégeaient à la fois à la SMT et à ADEVIA. Trop c'est trop, en 2014, les mêmes élus socialistes, décident de recommencer une nouvelle aventure avec l'argent des contribuables, pour construire un Bus de Haut Niveau de service, balayant d'une main les 4 millions d'euros qui ont servi à planifier le trajet (bureau d'étude SOREPA) dirigé par le fils d'un élu bien connu, enquête entre les mains de la brigade financière LILLE ? Devant les enquêteurs l'ancien président de la SMT, déclare que 14 millions d'euros avaient été engagés et perdus aux oubliettes, posons-nous la question (où est l'argent) demandons des comptes. ▀

Daniel GOSSELIN  
Caroline MELONI  
Michel LEBAS

## Mariages

Le 26/09/15 Tatiana DETANT et Amor LABIADH  
Le 26/09/15 Emilie PONTOIS et Rémi CIAMBERLANO  
Le 03/10/15 Caroline MUSY et Matthieu DUVAL  
Le 17/10/15 Laurie TREMPREMAN et Jérémy GOUY  
Le 21/10/15 Sabine BORYS et Annibale BIROLINI  
Le 28/11/15 Damien FIELBAL et Nicolas TANCHON  
Le 06/02/16 Lysianne POUILLE et Jean-Yves THBAUT  
Le 20/02/16 Mélanie KAPOLA et Christophe SANDRE

## Naissances

Manon AUFFRET le 18/09/15  
Jackson DETAILEDUR le 25/09/15  
Joey GRAS le 25/09/15  
Emma VERHEYDE TISON le 27/09/15  
Zoëlle CASSARIN le 30/09/15  
Jules GUILLEMAN le 04/10/15  
Stacy GUEVAER le 07/10/2015  
Calle OPIGEZ le 07/10/2015  
Rayan LABABDA le 13/10/15  
Faïna FRANCOIS le 15/10/15  
Liam FRONVAL le 16/10/15  
Alexandre CHARLET le 18/10/15  
Adam FERRATON le 21/10/15  
Lyam SAOUDI le 22/10/15  
Maëli TALARCZYK le 22/10/15  
Enola DEGRROOTE le 25/10/15  
Louis CZEKALOWSKI le 29/10/15  
Tobias CARON le 30/10/15  
Looka CLEMENT-GUISGAND le 30/10/15  
Elisa KRZEWINA le 02/11/15  
Océane WUILBAUX le 07/11/15  
Ayah LAMINE le 10/11/15  
Léa BERTOUX le 12/11/15  
Tom BERTOUX le 12/11/15  
Mya POILEVE le 12/11/15  
Lahyana DEHAY le 15/11/15  
Noé VANHAECKE le 20/11/15  
Dyclann DELEPLANQUE le 24/11/15  
Ethan CARETTE PATEREK le 28/11/15

Manon HAEYAERT le 28/11/15  
Caelyne FOSSIEZ le 29/11/15  
Adam AIT M'HAND le 30/11/15  
Margaux GALVAIRE le 01/12/15  
Tiago JERONIMO le 02/12/15  
Alexis SKOLODZY le 05/12/15  
Giulio DUPUIS le 08/12/15  
Enzo ERODIO le 12/12/15  
Jules ROBILLART le 15/12/15  
Lya ASRI le 21/12/15  
Pierre HURTREL le 24/12/15  
Ilyana BOUTOILLE le 25/12/15  
Nathan GONDROY le 28/12/15  
Enora LOTHE le 28/12/15  
Esteban LOEUILLET le 03/01/16  
Maël DRYGLAS le 10/01/16  
Paul GREUSE le 10/01/16  
Lucas LINOTTE VAN DE WEGE le 10/01/16  
Lana WAVELET le 12/01/16  
Mahé CAUDRON le 13/01/16  
Léo LOMBARD le 18/01/16  
Louis OSLSLO le 24/01/16  
Sophie REGNEZ le 24/01/16  
Cillian URPEANT le 24/01/16  
France WABLE LIBERT le 25/01/16  
Alex HEMBERT le 26/01/16  
Elsa DEJARDIN le 30/01/16  
Declan PANIAGUA le 31/01/16  
Sandra AYOUB ABDALLAH le 02/02/16  
Owen FOUCHER le 05/02/16  
Théo LARDEMER NISON le 09/02/16  
Grace SAMWANGA le 09/02/16  
Elise BEDHOMME le 11/02/16  
Kyllian GUEVAER le 14/02/16  
Logan MOSTREY le 16/02/16

## Décès

Jeanne CARON le 26/08/15  
Marguerite COQUIDE le 14/09/15  
Roger PARMENTIER le 17/09/15  
Paulette FAVREL le 21/09/15  
Paulette FLAMENT le 25/09/15  
Raoul BONIFACE le 26/09/15  
Jeanine LEBAS le 29/09/15  
Marcel VANDAPEL le 30/09/15  
Guy DUTY le 02/10/15  
Michel MONFRANS le 02/10/15  
Michel BRANDT le 07/10/15  
Emilie DUPUIS le 11/10/2015  
Georges DENEL le 14/10/15  
Jean-Pierre BAILLOEUIL le 17/10/15  
Renée DELCOURT le 21/10/15  
Louis PIGNON le 21/10/15  
Denis ROBAKOWSKI le 29/10/15  
Jean-Claude LEBLANC le 29/10/15  
Lucette WATTEAU le 22/11/15  
Josette JACOB le 23/11/15  
Anita HIE le 23/11/15  
Augusta THOMAS le 26/11/15  
Michel BEAUCOURT le 28/11/15  
Renée LAFRAISE le 27/11/15  
Edgard PROVILLE le 03/12/15  
Gérard MARQUIS le 04/12/15  
Daniel NOE le 06/12/15  
Gilberte QUIGNON le 06/12/15  
Serge HUET le 09/12/15  
Charles NIZART le 12/12/15  
Annick THOMAS le 13/12/15  
Jacqueline CHOCQUET le 14/12/15  
Jean THBAUT le 15/12/15  
Sabine LELEU le 17/12/15  
Bernard BUTRUILLE le 17/12/15  
Françoise BERNARD le 21/12/15  
Stéphanie PILARSKI le 22/12/15  
Christian DUFOUR le 23/12/15  
Bernard DELAHAYE le 26/12/15

## Noces d'argent

« Les couples désirant célébrer leurs noces d'argent (25 ans de mariage en 2016) sont invités à se faire inscrire en Mairie auprès du service état-civil au plus tard le vendredi 20 mai 2016 (muni d'une pièce d'identité et du livret de famille). Les couples seront mis à l'honneur lors de la cérémonie de la fête des mères qui aura lieu le samedi 28 mai 2016 en Mairie.

**Conditions à remplir :**  
Etre domicilié à Bully-les-Mines  
Avoir 25 ans de mariage dans l'année »

# SORTIR À BULLY



Retrouvez-nous  
sur Facebook

## Samedi 2 avril à 20h

Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale à l'Espace François Mitterrand.  
Gratuit sur réservation au **03 21 72 71 90**

## Dimanche 3 avril

Parcours du Coeur  
départ 9h30, Maison des Associations

## Mercredi 6 avril

FECH'TIVAL

Jeux/ concours à la Bibliothèque Édouard Pignon. Gratuit.

## Vendredi 8 avril

Tribute Renaud à l'Espace François Mitterrand.  
Réservations : **03 21 72 71 90**

## Samedi 9 avril à 20h30

FECH'TIVAL

Soirée patoisante avec le spectacle « L'amour en Ch'ti » à l'Espace François Mitterrand.  
Tarif plein : 15 € / Tarif abonné : 12 € /  
Tarif réduit : 10 €. Réservations : **03 21 72 71 90**

## Vendredi 15 avril

Carnaval 2016, départ du cortège de l'Hôtel de Ville, direction le stade Corbelle pour la kermesse des enfants.

## Du vendredi 22 au vendredi 29 avril

Exposition « The British Army at Bully » à la Maison du Centenaire, Maison des Associations Jean Mallet, Square Clémenceau. Gratuit.

## Mercredi 27 avril à 20h30

Spectacle Humour « Béragère Krief » à l'Espace François Mitterrand.  
Tarif plein : 25 € / Tarif abonné : 20 € / Tarif réduit : 16 €. Réservations : **03 21 72 71 90**  
Changement de date contacter l'espace François Mitterrand

## Samedi 30 Avril

24h de la Solidarité  
Complexe Marcel Becq

## Dimanche 8 Mai à partir de 8h

Une brocante animée par l'union commerciale et artisanale. Rue Debeaumont et rue avoisinantes.  
Réservations : **06 86 25 28 77**

Concert a 12h - 13h15 - 15h et 16h15

## Samedi 21 mai à 20h

Festival « Bully on Rocks » à l'Espace François Mitterrand. Tarif unique : 10 €. Réservations : **03 21 72 71 90**

## Dimanche 22 mai à partir de 14h

Baptême républicain du Géant Fernand.  
Rendez-vous à 14h à la place Victor Hugo pour un défilé à travers les rues de la commune.

## Samedi 11 juin

Fech'timôme au stade Corbelle.  
Programme en cours. Journée gratuite.

## Du vendredi 24 au dimanche 26 juin

Gala de danse annuel du Cours d'évolution rythmique à l'Espace François Mitterrand.  
Tarif unique : 5 €. Réservations et renseignements : **07 85 59 82 64**

## Du lundi 11 au dimanche 24 juillet après-midi

Piscine en Fête. De nombreuses activités pour les enfants. Gratuit.

## Mercredi 13 juillet à 23h

Feu d'artifices au Parc d'Arras

LE JURY  
APPRÉCIERA  
L'ORIGINALITÉ !

L'ENTRETIEN !

L'HARMONIE ET LA VARIÉTÉ  
DE LA COMPOSITION !

DU 11 AVRIL AU 10 JUIN INCLUS

## BULLY FLEURIE

### 15<sup>e</sup> EDITION

